



## Indemnité de licenciement + indemnité compensatrice inaptitude

Par **Claire87**, le **20/07/2009** à **17:26**

Bonjour,

Je vais être licenciée pour inaptitude définitive. J'ai eu mon entretien préalable, mais je désirerais savoir ce que va me donner mon employeur.

Quels sont le montant des indemnités de licenciement, et de l'indemnité compensatrice de licenciement pour inaptitude ?

Mon salaire est de 700euros NET .

Ma convention parle d'1/10ème de salaire sur la moyenne des trois derniers ou douze derniers mois selon le mode de calcul plus favorable, mais seulement si l'on a 2 ans d'ancienneté

Je vais être licenciée le 17 août 2009, soit 1 mois et 7 jours avant mon 2ème anniversaire au sein de la société qui va me licencier....

Que vais-je avoir .. ? merci pour votre aide !